1 Généralités

La gestion de l'eau potable est effectuée par le SIGEARPE : Syndicat Intercommunal de Gestion de l'EAu de Roussillon du Péage et des Environs, est constitué par les communes adhérentes de Roussillon, Péage de Roussillon, Salaise sur Sanne, Saint Maurice l'Exil, Chanas, Sablons, Anjou et Agnin.

Son siège est situé : 7 Rue des Vêpres – 38550 LE PEAGE DE ROUSSSILLON

1.1 Les besoins

1.1.1 Population

Population totale INSEE 2015	À DESSERVIR Court et moyen terme
1091	1240

1.1.2 Abonnés et consommations

463 abonnés sont raccordés sur la commune en 2014

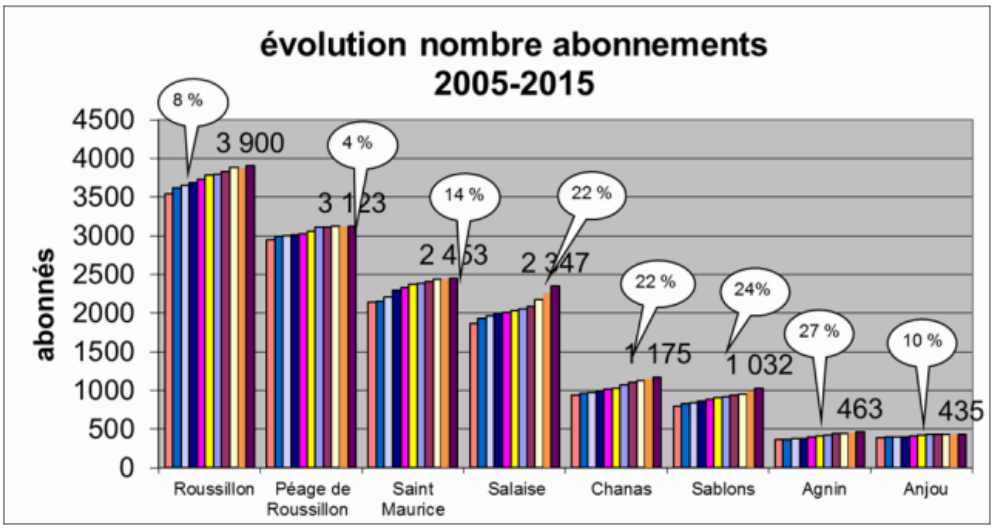

En ne comptabilisant que les abonnées domestique, la consommation par abonné est de 115 m3 sur Agnin.

1.1.3 Évaluation des besoins (hypothèses du PLU)

BESOINS supplémentaire	Horizon 2029 (à court et moyen terme)
En m³/an	8050

1.2 Les ressources

1.2.1 Les installations de production

la commune dispose d'un captage, protégé par un arrêté préfectoral.

Captages (Maître d'Ouvrage)	Documents définissant les périmètres de protection	Périmètres de protection présents sur la commune
Captages du Golley	Arrêté préfectoral n°89-1153 du 17/03/1989	Périmètres de protection immédiate, rapprochée et éloignée

1.2.2 Les ouvrages de prélèvement d'eau brute

En 2014 ce sont 2 790 309 m3 qui ont été prélevés dans le milieu naturel

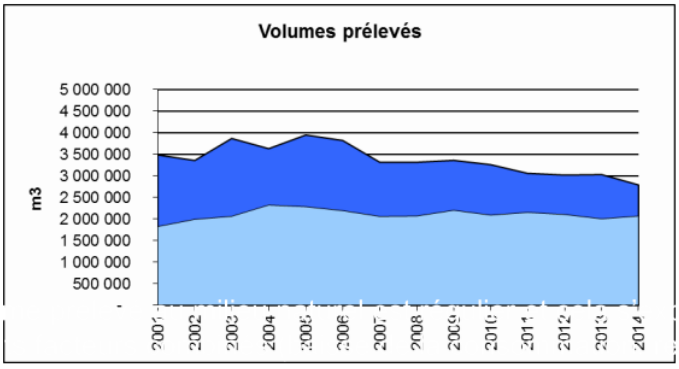

L'eau provient du puits du Golley dans lequel le SIEGARPE prélève l'ensemble de l'eau potable de la commune d'Agnin et de la commune d'Anjou. Aujourd'hui le SIEGARPE exploite à 50% la ressource pour ces deux communes.

		Semaine de plus forte production (m3)	Production max journalière max jour	Capacité max jour du puits (20h a 63 m3/h)
23/06/2014	**SEMAINE 25**	**4 595**	656	1 260
13/07/2015	**SEMAINE 28**	**4 736**	677	1 260
11/07/2016	**SEMAINE 28**	**4 292**	613	1 260

1.2.3 Qualité des eaux distribuées

Les analyses réalisées par la ARS tout au long de l'année attestent de la bonne qualité bactériologique et physico-chimique de l'eau distribuée.

L'eau de différentes origines est traitée par chloration sur l'ensemble du réseau du syndicat. Cela permet d'assurer la réponse en plan Vigipirate et assure un effet rémanent tout au long du réseau.

Les résultats du contrôle réglementaire transmis par l'ARS démontrent une bonne qualité de l'eau distribuée tout au cours de l'année :

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements conformes	% de conformité	Paramètres non conformes
Conformité bactériologique **(P 101.1)**	81	81	100 %	
Conformité physico-chimique **(P102.1)**	109	100	91.7 %	Désethyl atrazine au Golley)

L'indicateur de conformité bactériologique est de 100 % **(P 101.1)**

L'indicateur de conformité physico-chimique est de 91.7 % **(P 102.1)**

1.3 RESEAU

1.3.1 Le rendement

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Rendement (P104.3) en %	62%	65 %	64%	70%	70%	72%	75 %
indice des volumes non comptés (P105.3) (m³/j/km)	0,14	0.14	0.14	0.14	0.14	0.14	0.14
indice linéaire de pertes en réseau (P106.3) (m³/j/km)	11	10	10	8	8	8	6

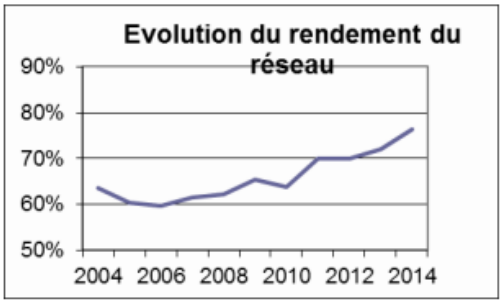

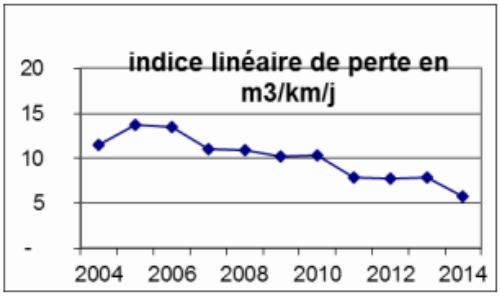

Le rendement du réseau s'améliore et répond à l'objectif fixé par l'arrêté du 27/01/2012 (73 % pour le SIGEARPE). Il est rappelé que l'Agence de l'Eau majorera les redevances prélèvements en cas de non-respect des objectifs.

2 CONCLUSION GENERALE « EAUX »

La ressource en eau est satisfaisante pour satisfaire les besoins actuels et pour les besoins liés aux urbanisations prévues par le PLU En effet, le SIEGARPE exploite à 50% le captage d'eau potable ce qui couvre sans aucune difficulté le besoin futur d'Agnin.

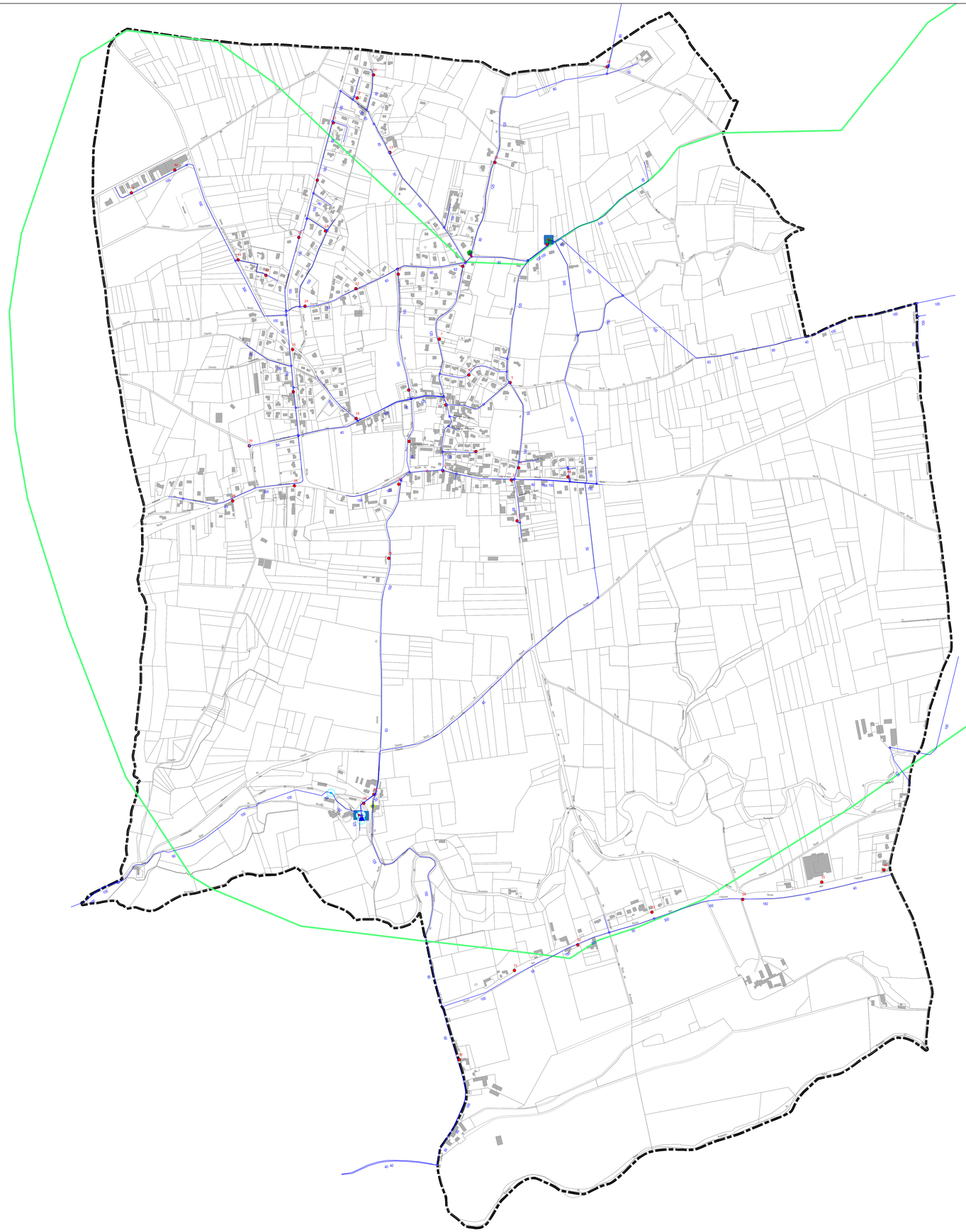

Légende :

- Hydrant

Vanne :

- Fermé(e)
- Ouvert(e)
- Ouverte cassée
- Captage
- Pompage
- Régulateur de Pression
- Surpresseur
- Réservoir
- Canalisation
- Aire d'alimentation de captage

Fond de plan :

- Bâtiment
- Parcelle
- Ilot de propriété
- Objets linéaires divers
- Objets surfaciques divers
- Limite communale

SIGEARPE

- COMMUNE D'AGNIN -

Plan des réseaux d'Eau Potable

0 50 100 150 200 m

Date de mise à jour : 30/10/2014.